



AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Tous les administrés de la province Sud doivent pouvoir bénéficier d'un accès aux services publics provinciaux. Les démarches administratives doivent leur être facilitées notamment par le développement de l'e-administration et des procédures simplifiées et dématérialisées. L'accueil physique doit également être renforcé et adapté aux besoins et à la spécificité de certains publics (jeunes, personnes en difficultés sociales, administrés éloignés des centres urbains, ...). La province Sud va ainsi se doter de pôles d'accueil spécialisés plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des administrés.

OPTIMISER LES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ

La province Sud continuera sa démarche de modernisation de son administration pour une meilleure efficacité de ses services à un meilleur coût pour l'usager. La commande publique sera réorganisée pour renforcer la sécurité juridique des services provinciaux et les systèmes d'informations seront développés pour doter la collectivité d'outils d'aide à la décision plus efficaces. La gestion des ressources humaines sera optimisée en veillant à offrir un véritable projet de formation aux agents de la province Sud et en améliorant leurs conditions de travail. La gestion des fonds publics sera améliorée notamment par l'adoption d'une nouvelle nomenclature comptable, la mise en place d'une base patrimoniale et une meilleure définition des programmes pluriannuels d'engagements et d'investissements.

RENFORCER LA GOUVERNANCE DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

L'aide à la décision des élus et des cadres de la collectivité sera améliorée par le développement des moyens dédiés au contrôle de gestion et à l'évaluation des politiques publiques ainsi que par la création d'un observatoire du territoire en province Sud chargé d'éclairer les décideurs sur les tendances socio-économiques des territoires de la collectivité.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION



QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE CONTRÔLE DE GESTION ET UNE ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
- ADOPTER UN PLAN DE MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE (MASSE SALARIALE, FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION ET INTERVENTIONS)
- ORGANISER UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ THÉMATIQUE ET L'ACCUEIL NUMÉRIQUE (ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE, VIE SOCIALE ET TECHNIQUE)
- S'ENGAGER À RÉDUIRE LE DÉLAI DE NOS INTERVENTIONS